

Sur motion de M. Martin, secondé par M. Edgar,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—un état renfermant d'une manière complète le recensement des Territoires du Nord-Ouest fait récemment par la police à cheval, spécifiant le nombre d'hommes et de femmes dans chaque division, ainsi que les limites des divisions.

Sur motion de M. Mulock, secondé par Sir Richard J. Cartwright,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un état indiquant en détail les diverses propriétés dont la Couronne a pris possession ou qu'elle a expropriées pour le canal de la Tay, les noms de tous les propriétaires ou personnes réclamant quelque droit, titre ou franchise à ce sujet, les montants réclamés, les montants payés à ces propriétaires ou autres personnes, les noms de toutes personnes réclamant des dommages au sujet de toute propriété ou franchise affectée d'une manière nuisible par la construction, l'exploitation, etc., du dit canal ; aussi, indiquant en détail les divers travaux et autres propriétés de la Compagnie de Navigation de la Tay, dont le gouvernement a pris possession pour le dit canal de la Tay, l'estimation de leur valeur et le relevé des montants, s'il en est, payés à ce sujet, et les noms des personnes auxquelles ces montants ont été alloués ou payés ; aussi, copie de tous ordres du conseil, documents et autres papiers, démontrant en vertu de quelle autorité les dits travaux et propriétés ont été acquis et employés, et plus particulièrement s'ils l'ont été en vertu des dispositions de l'Acte du Haut-Canada, constituant la compagnie, Ier, Guillaume IV, chap. 11, articles 40-42, et copie des dits articles.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de la Reine.

Sur motion de Sir James A. Grant, secondé par M. Stairs,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—un état donnant :

1. Les noms de tous les officiers au service du gouvernement, à la date du 30 juin 1895, qui contribuaient au fonds de retraite, tel qu'établi avant l'adoption de l'Acte concernant les pensions du service civil, 1893."

2. Les noms de tous les officiers dans le dit service qui ont contribué à ce fonds et qui, antérieurement au dit 30 juin 1895, ont cessé de faire partie de ce service, mais qui n'ont pas reçu une allocation de retraite ou une gratification aux termes de l'Acte des pensions, du service civil.

3. La date de la nomination de chacun de ces officiers.

4. Le salaire de chacun de ces officiers lors de sa nomination.

5. Le nombre de ses années de service.

6. Le montant brut versé par chacun d'eux au fonds de retraite jusqu'au 30 juin 1895, ou jusqu'à la date où il a cessé de faire partie du dit service, suivant le cas.

Sur motion de M. Colter, secondé par M. Featherston,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—un état indiquant,—

1. Quelles sommes ont été votées par le parlement pour améliorer la navigation de la rivière Saint-Jean, N. B., et ses tributaires, pendant les années 1887 à 1895, inclusivement.

2. Quelle partie de ces crédits a été dépensée chaque année pour les dites améliorations pendant la dite période.

3. En quels endroits de la dite rivière ces sommes ont été dépensées.

4. Par qui ces deniers ont été dépensés et quelle est la nature des travaux exécutés dans chaque cas.

5. Quelle partie de ces crédits aurait été dépensée à la crique Gibson, dans le comté de Carleton, le montant dépensé et la nature des travaux exécutés.

Sur motion de M. Mills (Bothwell), secondé par M. Laurier,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—un état indiquant la quantité de grains importée par chacun des distillateurs en 1895, et la quantité totale de grains importés nécessaire à l'alimentation.